



Appel Ouvert A Candidature

- Vu la loi 01.00 portant organisation de l'enseignement supérieur promulguée par le Dahir n° 1-00-199 du 15 safar 1421 (19 mai 2000) notamment son article 20;
- Conformément à la loi organique n° 02.12 relative à la nomination aux fonctions supérieures en application des dispositions des articles 49 et 92 de la constitution, promulguée par le dahir n° 1.12.20 du 27 chaabane 1433 (17 juillet 2012);
- Conformément à la note ministérielle n° 106/07 du 27 mars 2019 relative à la procédure de l'appel à candidature aux postes de doyen ou de directeur d'un établissement universitaire;
- En application de la décision du ministère de tutelle du 26 juillet 2022 sous n° 609/07 concernant l'ouverture des candidatures au poste de Directeur de l'Ecole Supérieure de l'Education et de la Formation Oujda;
- En application de la décision du ministère de tutelle du 26 juillet 2022 sous n° 610/07 concernant l'ouverture des candidatures au poste de Doyen de La Faculté des Sciences Oujda;

Le Président de l'Université Mohammed Premier Oujda porte à la connaissance des Professeurs de l'Enseignement Supérieur qu'un appel à candidature est ouvert pour les postes suivants:

- **Directeur de l'Ecole Supérieure de l'Education et de la Formation Oujda;**
- **Doyen de La Faculté des Sciences Oujda.**

Les dossiers de candidatures peuvent être retirés du site web de l'université: www.ump.ma ou du siège de la présidence de l'Université Mohammed Premier Oujda, sis à quartier Al Qods Oujda, du **24 octobre 2022 au 28 octobre 2022** durant les horaires en vigueur dans les administrations publiques.

Les dossiers de candidatures dûment constitués sont déposés contre un récépissé, en six (06) exemplaires, plus une copie sous format électronique (USB), du **28 novembre 2022 au 02 décembre 2022** à l'adresse et aux horaires sus-indiqués.

